

## MOSELLE

### “Je fleuris la Moselle à l'école”

Chaque année, le concours départemental “Je fleuris la Moselle à l'école” est organisé par le Département de la Moselle, en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE) et avec le soutien de “Jardinons à l'école” organisé par le Gnis et Val'hor. Écoles maternelles et primaires, collèges, mais aussi organismes périscolaires sont invités à participer. Les projets éligibles doivent être pérennes et en lien avec le fleurissement, l'agriculture, le maraîchage, l'arboriculture, la nature, l'environnement, le paysage... Ainsi, jardin pédagogique, potager, verger, arboretum, espace vert aménagé, serre, mare... fleurissent dans les établissements du département de manière durable. Petit à petit, le jardin devient un véritable outil pédagogique et de sensibilisation aux questions environnementales. Depuis peu, la démarche va plus loin par le développement d'un partenariat avec le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) dans le cadre du programme Vigie Nature Ecole. Une rencontre annuelle est organisée avec les instituteurs intéressés et l'animateur du Museum pour présenter cette opération et son intérêt pédagogique. Les enfants ainsi sensibilisés à la biodiversité ordinaire deviendront alors des ambassadeurs de la démarche ‘Zéro Phyto’ auprès des collectivités locales !



© Vanessa Carrara/CD 57

## COTES D'ARMOR

### Rencontre technique : les plantes couvre-sol dans l'espace public



© CD 22

Depuis plusieurs saisons, le Conseil départemental organise deux fois l'an, dans le cadre de l'embellissement des territoires “les Côtes d'Armor sont belles, jardinons au Naturel”, ses rencontres techniques à l'adresse des élus et techniciens, avec des témoignages de professionnels du département. Le 7 novembre dernier, ce sont un peu plus de 120 personnes qui assistaient ainsi à une après-midi technique sur l'utilisation des plantes couvre-sol dans l'espace public, à l'heure où les collectivités doivent repenser leur gestion des espaces verts communaux. Sous la présidence de Yannick Morin, conseiller départemental et président de la commission départementale d'embellissement, accompagné de Isabelle Nicolas et Michel Desbois, tous deux conseillers départementaux et membres de la commission départementale, Jean Marc Labbé, enseignant au lycée du Mené à Merdrignac, a débuté la rencontre en évoquant les généralités sur cette famille de plantes : connaissance, utilisation, entretien. Puis, Marie Christine Cadoux, technicienne à la mairie de Saint Caradec, a présenté ses choix sur les différents lieux de sa commune. Enfin, Olivier Massard, technicien biodiversité à l'association COEUR Emeraude, a présenté l'intérêt des plantes spontanées dans les massifs en matière de biodiversité.

## BRETAGNE

### Une jolie cuvée 2019 !



© S. Bourbier - Tourisme Bretagne

Lors de la cérémonie régionale des prix qui a eu lieu le 4 novembre dernier, au sein du Conseil régional de Bretagne à Rennes, 53 communes ont été récompensées. Avec 23 nouvelles communes 1 Fleur, le nombre de villes et de villages labellisés en Bretagne atteint désormais 243, ce qui en fait une région attractive très fleurie ! Nouveauté cette année : ce sont les départements qui ont réalisé les visites pour la candidature à la 1<sup>ère</sup> Fleur. Ainsi, au mois de juillet, le jury régional a visité 72 communes et les départements près d'une

trentaine de communes qui concouraient pour la 1<sup>ère</sup> Fleur. Aussi, 12 communes obtiennent une 2<sup>e</sup> Fleur, 12 communes une 3<sup>e</sup> Fleur, 6 communes décrochent un prix spécial et 7 communes seront proposées au jury national en 2020. Enfin, un bon cru au niveau national car Domloup (35) et Le Guerno (56) obtiennent une 4<sup>e</sup> fleur. Saint-Brieuc (22) décroche une Fleur d'Or, Fouesnant-les-Glénan (29) le prix de la créativité paysagère et Fougères (35) le prix de la mise en valeur du patrimoine.



## ILLE-ET-VILAINE

### Quinze communes récompensées pour cette édition 2019 !

Le 11 octobre dernier, à l'auditorium des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, s'est déroulée la cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours départemental 'Villes et Villages Fleuris' animé et organisé par le Comité départemental du tourisme Haute-Bretagne Ille-et-Vilaine. Ce concours a bénéficié en 2019 d'une nouvelle organisation en synergie renforcée avec le Comité Régional du Tourisme (CRT). Ainsi, le jury départemental a attribué le label 1 Fleur en étroite collaboration avec le jury régional, aux communes participant à l'embellissement et l'attractivité touristique du département. Tout d'abord, Loïc Rivault, géographe, et Adélaïde Fiche, architecte-paysagiste, ont présenté une conférence



sur "les grandes étapes du plan de gestion différenciée : des temps clés pour apporter un nouveau regard sur sa commune et définir des enjeux permettant d'améliorer encore la qualité de vie". Puis, Solène Michenot, présidente du CDT

et Roger Morazin, premier vice-président du CDT ont récompensé 15 communes (13 lauréates et deux prix spéciaux) en présence de nombreux convives : conseillers départementaux, maires, responsables espaces verts

des communes, membres du jury départemental... L'Ille-et-Vilaine dénombre ainsi 46 communes labellisées 'Villes et Villages Fleuris' toutes ambassadrices d'une qualité de vie remarquable.

## RHÔNE

### Première formation sur le fleurissement communal



En octobre dernier à Limas, une trentaine d'élus et agents des communes du Rhône ont participé à une formation-atelier inédite autour du fleurissement communal, dans le cadre de l'opération "Rhône Fleuri". Créée pour récompenser les 15 communes lauréates en 2018, cette première session de formation, portée par Martine Publié, Vice-Présidente du Département du Rhône déléguée à la culture et au tourisme, est le fruit d'une collaboration entre le Département et le CAUE Rhône Métropole. Au cours de ces deux journées, les participants ont pu profiter des conseils experts de Jean-Claude Chatillon, responsable des espaces verts de Cournon d'Auvergne (63), ville 3 Fleurs investie dès la première heure dans la gestion durable et "Zéro phyto". Pour compléter ce partage d'expérience et de mise en pratique, une visite commentée de Gleizé, labellisée 2 Fleurs et 3 Libellules, a été conduite par Catherine Rebaud, 1<sup>ère</sup> adjointe, ainsi qu'une journée de travail sur plans, croquis et photos.

### Tapis de Fleurs PRÊTS À POSER 2019

Une CULTURE hors-sol Innovante

- Plus de 20 ans d'expérience,
- Une gamme variétale Large,
- Composition à la demande,
- Facilité de mise en œuvre et économie d'entretien.

Annuelles      Bisannuelles

Mélange champêtre      Couvre sol – Vivaces

**CHAMOULAUD SAS**  
7825 avenue des Pyrénées - 33114 LE BARP  
Tel : 05 56 88 65 27  
Mail : [contact@chamoulaud.fr](mailto:contact@chamoulaud.fr)  
[WWW.tapis-fleurs.fr](http://WWW.tapis-fleurs.fr)

CHAMOULAUD SAS